



n°3 - janvier 2023

## Édito

Mercredi 25 janvier à 19 heures aura lieu une réunion à la Résidence du Lac à destination des résidents et de leurs familles concernant leur installation à La Rosée du Pilat .

Il sera évoqué différents sujets : la tarification, le déménagement...

Au niveau du bâtiment, les finitions sont en cours.

Dans le parc, les chemins sont bientôt achevés.

Le Conseil d'Administration a décidé d'offrir à chaque résident lors de l'emménagement, une casserole et une poêle, adaptées au fonctionnement d'une plaque à induction.

A l'occasion de Noël (avec un peu de retard), les résidents ont reçu une bouteille isotherme marquée au logo de La Rosée du Pilat.

Mes meilleurs vœux pour 2023 et bonne lecture de ce troisième numéro !

Véronique GUYOT



La Rosée  
du Pilat  
Résidence Autonomie  
CCAS de Maclas



## **Le nouvel établissement et votre cadre de vie**

### **LES ESPACES EXTERIEURS :**

**Ils représentent des lieux d'appropriation très importants pour les résidents.**

La terrasse en lien avec la salle de restaurant, sans différence de niveau, constitue le premier espace extérieur. Elle est aussi accessible depuis le hall d'entrée et à proximité des ascenseurs. Elle sera équipée de protection solaire et son équipement invitera à la détente... En continuité avec la salle de restaurant, elle offre une vue agréable sur le parc.

### **Le parc :**

**Lieu d'agrément et de promenade pour les résidents.**

Il sera aménagé avec des circulations en matériaux durs et continus. Des bancs seront disposés sur un parcours en boucle. Différents éléments rythmeront le parcours : jeux de boules, jardin paysagé, potager... Des arbres de hautes tiges seront plantés pour agrémenter les espaces extérieurs, sans oublier le pommier, arbre emblème du Pilat dont une variété de fruits a donné le nom à l'établissement.





## Le parking de la Résidence :

Destiné pour le stationnement des véhicules des résidents.

17 places seront disponibles. Ce parking sera fermé par un large portail coulissant. Son ouverture devrait être actionnée par un digicode. Les visiteurs et le personnel stationneront sur les places publiques à l'extérieur de la nouvelle Résidence.

Un abri à vélos et à véhicules moteurs deux roues (ou trois !) sera présent à proximité de l'entrée principale.

## Boîtes aux lettres :

Installées en extérieure, à proximité de l'entrée principale de l'établissement, chaque résident aura sa boîte aux lettres.

## L'accès piétonnier de la Résidence :

Il se fera par l'entrée (côté crèche).



Entrée parking résidents



Entrée piétons



## LES ESPACES COMMUNS :

### Le restaurant :

C'est un espace stratégique dans la vie de la Résidence. Le temps du repas est un moment important de la journée car il regroupe l'ensemble des résidents sur un même lieu. C'est un temps d'échanges pour les résidents mais aussi pour le personnel afin de suivre l'état de santé, l'appétit et l'humeur de chacun.

Le restaurant se compose d'une vaste salle à manger qui permet d'accueillir l'ensemble des résidents et visiteurs occasionnels.

L'espace est lumineux, sans ensoleillement direct.



L'ouverture par une cloison mobile sur l'espace animation a été pensée pour les grandes manifestations. L'espace du restaurant comprend des sanitaires à proximité.



La Rosée du Pilat proposera un service de restauration identique à celui de la Résidence du Lac. Les repas seront élaborés sur place dans le respect d'une cuisine traditionnelle et familiale.

Les circuits courts seront favorisés :

Viande du boucher du village, fruits des arboriculteurs du Pilat, fromages des producteurs locaux...



## La salle d'activités

Les animations seront organisées dans un espace spécifique et indépendant. La salle d'activités pourra s'ouvrir sur la salle à manger pour les manifestations exceptionnelles.

Elle s'ouvre également sur l'extérieur.

Cette salle dispose de rangement avec des placards fermés. Elle sera aménagée d'un coin-cuisine sécurisé permettant la mise en place de nouvelles animations (autour du repas).



## L'espace coiffure :

Situé au rez-de-chaussée de l'établissement, il accueillera les coiffeuses pour le plaisir de tous.

Ce salon sera aménagé avec du mobilier spécifique.



## Le salon des familles :

Situé au rez-de-chaussée de l'établissement en face de l'accès de la salle de restaurant. Cet espace a été pensé pour accueillir les visiteurs.

Ce salon sera aménagé avec canapés et fauteuils.





## Parole aux résidents et familles

### Rencontre avec un couple nouvellement installé à la Résidence du Lac

Originaire de Vinzieux, ils ont trois enfants dont deux habitent à proximité. Début octobre 2022, ils ont sauté le pas et se sont installés à la Résidence du Lac en vue d'intégrer la Rosée du Pilat.

La période du covid a été difficile pour eux. Les restrictions sanitaires ont créé un sentiment de solitude. Le portage de repas n'était pas satisfaisant non plus. Ces différentes raisons et l'avancée en âge les ont poussés à trouver un nouveau lieu de vie adapté à leur situation.

Aujourd'hui, ils ont trouvé leur marque. Ils apprécient les bons repas. Ils participent à certaines activités proposées. La présence des proches est très importante. Elle représente un rayon de soleil dans leur nouvelle vie.

Ils attendent avec plaisir leur installation dans la future résidence qui aura l'avantage d'être située au cœur du village.

# Parole aux professionnels



« Le jeudi c'est sacré, on se fait coiffer ! »

Les coiffeuses viennent au salon de la Résidence du Lac  
une semaine sur deux en alternance.



**Laure**  
**Coiffeuse**

**Elle intervient depuis 1994**  
**à la Résidence du Lac.**

Elle a aménagé le local pour recevoir et prendre soin de ses clients. Elle aime beaucoup être en lien avec les aînés, peut-être parce qu'elle n'a pas connu ses grands-parents.

Les résidentes et les résidents sont coquets. Ils apprécient qu'on s'occupe d'eux.

Laure adore travailler à la résidence et elle sera bien sûr présente dans les nouveaux locaux de la Rosée du Pilat.



**Laëtitia**  
**Coiffeuse**

**Elle intervient depuis 2019**  
**à la Résidence du Lac.**

C'est important et agréable pour elle de prendre soin des résidents. Chacun vient selon ses besoins : un petit brushing, une coupe, une couleur.

C'est aussi l'occasion de faire des rencontres avec de belles discussions et même de dire quelques blagues.

Laëtitia n'a aucune inquiétude par rapport au déménagement. Ça sera toujours avec plaisir qu'elle continuera à coiffer les résidents.

« A la Rosée du Pilat, nos activités ne changeront pas.

**Nous serons toujours là pour prendre soin de vous. »**



# Calendrier

<b><i>Mercredi 1er février</i></b>	Atelier Manuel avec Julie
<b><i>Vendredi 3 février</i></b>	Atelier avec Myriam
<b><i>Vendredi 10 février</i></b>	Atelier avec Pascale
<b><i>Mercredi 15 février</i></b>	Atelier Manuel avec Julie
<b><i>Vendredi 17 février</i></b>	Atelier avec Myriam
<b><i>Vendredi 24 février</i></b>	Atelier avec Pascale
<b><i>Mercredi 1er mars</i></b>	Atelier Manuel avec Julie
<b><i>Vendredi 3 mars</i></b>	Atelier avec Myriam
<b><i>Vendredi 10 mars</i></b>	Atelier avec Pascale
<b><i>Mercredi 15 mars</i></b>	Atelier Manuel avec Julie
<b><i>Vendredi 17 mars</i></b>	Atelier avec Myriam



## Boîte à questions

Nous mettons en place dans le hall principal  
une boîte à questions :

Toutes vos interrogations sont légitimes  
et toutes les propositions sont les bienvenues !

# Boîte à questions

## REPONSES



Est-il vrai qu'il faudra une box pour capter la télévision même la TNT simple ?

La fiche de connexion pour la télévision est une prise femelle de ce type.



Pourra-t-on sortir et entrer en dehors des heures d'ouverture de la Résidence ?  
Si oui comment ?

Le portillon piétonnier sera en ouverture libre de 8h à 20h et par badge en dehors de ces horaires. La porte principale de l'établissement fonctionnera de la même façon.

Dans le loyer sera-t-il compris, comme actuellement l'eau, le gaz, l'électricité, l'assurance habitation ?

Le prix de journée hébergement comprend :

La location du studio en fonction de la surface attribuée, toutes les charges liées au logement sont incluses (eau, électricité, chauffage, assurances habitation), les charges de personnel, les dépenses liées à l'ensemble du bâtiment.

Nous envisageons de mettre en place des prestations facultatives qui seraient à la charge de chaque usager.

La messe sera-t-elle toujours assurée tous les quinze jours ?

Dans le projet de la Rosée du Pilat, il n'a pas été prévu d'avoir une pièce dédiée à la célébration religieuse. Cependant, la salle d'activités contigüe à la salle de restaurant pourra être le lieu d'accueil des cérémonies religieuses. La périodicité des événements religieux ne relève pas de la compétence de l'établissement mais doit pouvoir s'organiser avec celui-ci.



## Petite devinette

### Qui suis-je ?



**Me reconnaitrez-vous  
malgré les quelques années passées ?**



**Indice :** Vous allez peut-être faire chou blanc...

### **ERRATUM :**

La profondeur du lave linge frontal

**doit être de 50cm** et non de 60cm

comme indiqué dans le précédent numéro.



### **Comité de rédaction :**

Véronique GUYOT, Marcelle CHARBONNIER, Elisabeth CHAMAYOU

Maryse JUTHIER, Anne-Claude FANGET

